Wanze – 18 mai 2022

Compte-rendu

A travers les Assemblées villageoises, le Collège communal entend venir à la rencontre des citoyens au cœur de leur village.

Ces réunions sont ainsi l'occasion pour les autorités communales de présenter les projets réalisés, en cours et à venir dans le village. Pour les citoyens, c'est l'occasion d'interpeller les autorités, de poser leurs questions, de soumettre leurs idées, …

La réunion débute par une présentation du Collège ; la parole est ensuite donnée aux citoyens.

SOMMAIRE

Présentation du Collège

I. La participation citoyenne à Wanze
II. Le budget communal
III. Les grands dossiers de la commune
IV. Les projets réalisés dernièrement à Wanze
V. Les projets à venir à Wanze

La parole aux citoyens

I. La participation citoyenne à Wanze

Environ 150 citoyens sont investis au quotidien dans la vie de leur commune à travers divers conseils participatifs :

- Le Conseil Communal des Enfants
- Le Conseil Communal des Jeunes
- Le Conseil Consultatif Communal des Aînés
- Le Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée
- La Commission Locale de Développement Rural
- La Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité
- Le Comité de jumelage
- Le Comité de suivi des budgets participatifs

Les autorités communales ont décidé de mettre en place un budget participatif. Dans ce cadre, chaque année, 30.000€ du budget communal sont réservés pour des projets citoyens.

II. Le budget communal

Le Collège présente brièvement le budget communal pour l'année 2021.

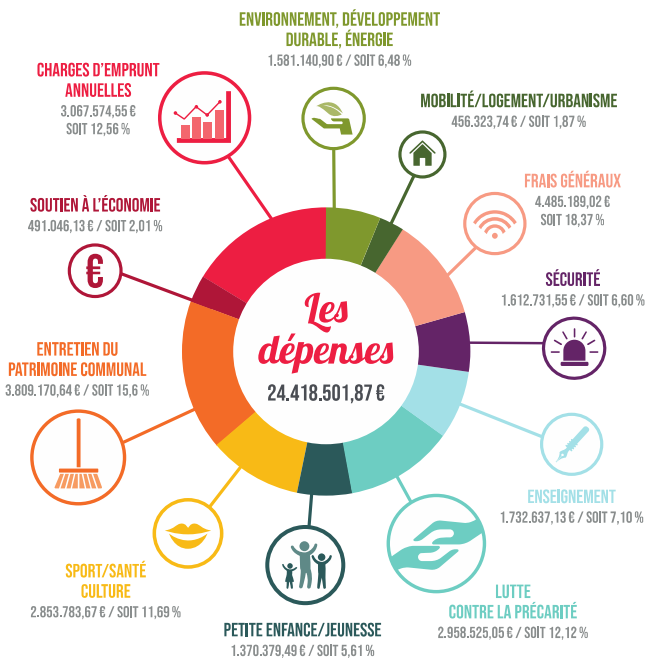

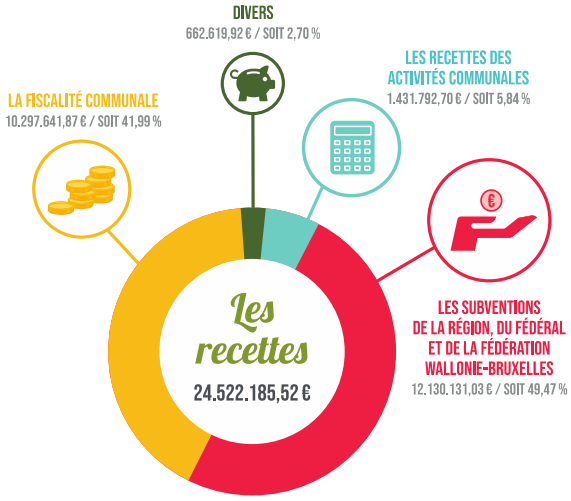

Suite à la crise sanitaire, la Commune a mis en place un **Plan solidaire de redéploiement économique**.

Concrètement, cela se traduit par plusieurs actions sur 2020 et 2021, qui ont un impact sur les finances communales :

Relance économique

- Prime aux acteurs économiques wanzois : *253.200€*
- Fourniture d'un kit de protection : *10.000€*
- Nouvelle campagne de communication #Wanzelocal : *5.000€*
- Mesures d'allègement fiscal : *115.211,30€*

Mesures solidaires de soutien

- Fourniture de matériel de protection aux acteurs de première ligne et aux citoyens wanzois : *162.529,72€*
- Prime individuelle aux citoyens wanzois ayant subi une perte de revenus : *14.370€*
- Soutien au secteur associatif et sportif : *336.829€ dont 188.960€ via la Wallonie*
- Maintien de la prime « rentrée scolaire » : *150.000€/an*
- Maintien de la prime « sport & culture » : *55.000€/an*

Les autorités communales abordent également les **inondations** que notre commune a subi en juillet 2021 :

- 1452 ménages touchés
- 30 ouvriers communaux mobilisés : distribution sacs de sable, pompage caves, évacuation déchets, …

- Bel élan de solidarité (200 bénévoles)
- Coût pour la commune : *80.000€ et donc également un impact sur les finances communales*

III. Les grands dossiers de la commune

A. Etude d'urbanisation, mobilité et égouttage de l'hypercentre

Une étude approfondie dans les villages de Wanze et Antheit principalement est en cours de réalisation. Elle devra répondre aux préoccupations des Wanzois face à la congestion récurrente et au défi de l'urbanisation du centre de Wanze avec des propositions concrètes. Elle définira également les solutions en termes de déplacements doux. Une convention a également été conclue avec l'AIDE pour l'étude de l'égouttage.

Les objectifs poursuivis sont :

- des objectifs de qualité de vie
- des objectifs d'accessibilité et de mobilité
- des objectifs de sécurité routière

Le premier enjeu pour la commune est de réussir à réduire les nuisances des flux motorisés et de concilier le tout avec un développement durable, tout en préservant le dynamisme du centre, en ce compris le dynamisme commercial.
Le second enjeu est de savoir comment viabiliser les soldes à bâtir ou les zones à rénover/restructurer/réhabiliter en se coordonnant avec une politique de déplacements durables et sans aggraver les problèmes d'égouttage existants voire en proposant des pistes d'amélioration.

B. Nouvelle Maison de Police

Le projet de construction d'une nouvelle Maison de Police au centre de Wanze, à côté de l'Administration communale, devrait démarrer en 2022.

Wanze est la première commune à investir dans une Maison de Police moderne, accessible aux personnes à mobilité réduite et répondant aux futures normes de sécurité : elle sera équipée de vitrages et de murs pare-balles ; des zones de travail sécurisées dont l'accès sera interdit au public sont également prévues.

C. Schéma de développement commercial

Fin 2018, un bureau d'études a été désigné afin de réaliser un Schéma Communal de Développement Commercial (SCDC).

Les objectifs sont :

- Développer de manière harmonieuse et équilibrée l'activité commerciale et plus largement, économique (entreprises, agriculture, tourisme… avec attention particulière au commerce de proximité et aux circuits courts) de l'ensemble du territoire wanzois ;
- Mettre sur pied une stratégie de développement durable (actions concrètes) ;

- Respecter la cohérence et la complémentarité avec les autres projets du territoire dont le Plan opérationnel Urbanisation et Mobilité du centre de Wanze avec pour enjeux l'optimalisation de la mobilité et de l'égouttage.

D. Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Le PCDR approuvé en 2014 reprend 52 fiches avec des projets localisés ou non localisés. Il s'agit de développer des actions mettant en avant des objectifs sociaux, environnementaux et/ou économiques. Il peut s'agir également d'aménagements conviviaux tels que le parc du Château à l'Horloge à Bas-Oha ou encore la place du Centenaire à Huccorgne. Des projets tels que le réseau d'échanges réciproques de savoirs, le groupement « Wanze demain » sont d'autres exemples de la dynamique mise en place dans le cadre du PCDR. Une commission nommée Commission Locale de Développement Rural (CLDR) travaille tout au long de l'année pour la mise en place des projets.

E. Rénovation de la piscine

En 2018, la Commune de Wanze a été retenue par la Wallonie dans le cadre du Plan Piscine. Les travaux ont débuté en février 2021 et se termineront en juin 2022.

Dans le cadre de ce projet, les travaux visent notamment à améliorer l'accueil du public et des personnes à mobilité réduite, rénover les vestiaires et les douches, les petits bassins et la cafétéria. Des travaux visant à réduire les consommations énergétiques seront également réalisés, ainsi que l'installation d'un système anti-noyade.

F. Ecole de Vinalmont

Début 2018, la Commune de Wanze a reçu un subside de la Fédération Wallonie Bruxelles pour la construction d'une nouvelle école à Vinalmont.

En effet, la population scolaire de cette école n'a cessé de croître ces dernières années et les locaux actuels de l'école sont devenus trop exigus.

Début 2020, l'auteur de projet a été désigné afin de concevoir et de suivre les travaux de la nouvelle école, mais aussi d'étudier des solutions en matière de mobilité aux abords de celle-ci.

Les travaux devraient être terminés pour 2024.

G. Magasin du CPAS

En 2017, la Commune de Wanze a acquis trois bâtiments situés rue Dignef à Wanze (notamment l'ancien LIDL).

En parallèle, le magasin du CPAS - situé rue Joseph Wauters - qui accueille aussi les différents ateliers d'économie sociale du CPAS (Refil, Retap, Recycle) et l'IDESS, n'est plus adapté.

Le Collège communal en collaboration avec le CPAS a décidé de déménager ces services vers les bâtiments situés rue Dignef. Pour ce faire, différents travaux d'aménagements et d'amélioration des performances énergétiques doivent être réalisés. Ces travaux devraient débuter en 2022.

H. Renouvellement du parc d'éclairage public

En 2020, la Commune de Wanze a commandé à RESA le renouvellement de l'ensemble de son éclairage public. Les luminaires fonctionnant au sodium basse pression (lumière orange) étaient peu énergivores et n'avaient donc pas été remplacé en 2018 lors du remplacement des éclairages énergivores.

Néanmoins, ces luminaires ne sont plus fabriqués depuis fin 2020. Le remplacement de ces 2650 luminaires était donc nécessaire. Ce travail a été programmé en deux vagues (2021 et 2023) comportant chacune environ 1200 et 1450 luminaires.

Les gains énergétiques escomptés s'élèvent à 151.141 kWh ou 13,6 Tonnes de CO_2 ou une économie de 24.409 € par an.

IV. Les projets réalisés dernièrement à Wanze

A. Extension de la crèche communale

Grâce à l'obtention de subside de la Wallonie, la Commune a agrandi la crèche « Les bambins » pour passer de 24 à 46 lits.

Les travaux se sont terminés en 2019 pour un montant de 1.044.275€ TVAC

B. Extension de l'école de Wanze-centre et nouveaux locaux pour le Mille Pattes

La Commune a construit une extension au bâtiment des classes maternelles de l'école afin de créer 2 classes supplémentaires et de nouveaux locaux pour le 1000 Pattes.

Le chantier s'est terminé fin décembre 2019 et les enfants sont rentrés début 2020.

Par la même occasion, la toiture de l'ancienne école maternelle a été isolée afin d'améliorer ses performances énergétiques.

Le montant des travaux s'élève à 1.234.769 € TVAC dont 407.044 € de subside.

C. Aménagement de plantations dans le quartier de la Bergère

Le terrain situé au bout de la rue de la Bergère était un terrain vague. Le terrain se situe en zone d'espaces verts au plan de secteur. Cet espace était donc tout propice pour un aménagement privilégiant la biodiversité.

Pour la mise en œuvre, la Commune a fait appel aux jeunes de 12 à 25 ans pour concevoir ce projet ; Natagora et un apiculteur les ont accompagnés pour déterminer les espèces les plus adéquates à une faune diversifiée.

Concrètement, plus de 300 arbres, arbustes et plantes vivaces ont été plantés. Une zone de pré fleuri a été réservée à l'entrée du site. L'espace non planté est débroussaillé sur une largeur d'un mètre pour un chemin de promenade et est complètement fauché fin de l'été. Parmi les arbustes, se trouvent des espèces de petits fruits qui permettent aux riverains de venir se servir ou aux promeneurs de déguster les fruits de saison.

Coût : 2.571 ,43€

D. Réfection du rond-point dit « à l'étoile » rues Moncousin, Honlet, Bolly, Jaspart, Delaude

Ce projet prévoit la réfection du rond-point dit « à l'étoile » rue Moncousin, Honlet … avec le remplacement du revêtement de la route et le remplacement du centre du rondpoint en pavé de rue par du béton imprimé. Par la même occasion, la SWDE a remplacé ses anciennes canalisations par des nouvelles.

Les travaux sont estimés à 125.000 €.

Ils ont débuté en mars 2022 et sont en cours de finalisation.

V. Les projets à venir à Wanze

A. Aménagement d'un parc PCDR

Dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR), le Collège communal souhaite créer un parc de rencontre et de convivialité autour du thème des énergies renouvelables sur le site de l'ancien terrain de foot de la Sucrerie.

Le Parc sera accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) avec une aire de jeux partiellement inclusive.

Un parking verdurisé de 70 places sera également créé.

Le trottoir de la rue des Wallons sera rénové.

Le chantier est estimé à environ 1.100.000 € dont une partie sera subventionné :

- Subsides Espaces verts 450.000€
- Développement Rural 240.000€

Les travaux devraient avoir lieu en 2023 ou 2024.

B. Réfection d'asphalte Rue Naxhelet

Une partie de la rue Naxhelet est devenue un chemin réservé aux piétons, cyclistes et cavaliers et ce, suite à la construction de la rue du Cerisier. C'est une liaison importante dans le cadre du plan cyclable de la commune. Il est prévu de renouveler le revêtement d'une portion de ce chemin réservé pour les usagers à deux roues, eu égard à son usure et au danger que cela peut représenter.

Montant estimé : entre 250.000 et 300.000 € TVAC

C. Réfection du réfectoire de l'école de Wanze-centre

Ce projet a pour objectif de réaménager la cuisine et le réfectoire de l'école de Wanze afin de le rendre plus convivial.

Le montant estimé des travaux est estimé à 90.000 € TVAC.

Les travaux devraient avoir lieu en 2022.

La parole aux citoyens

Serait-il possible d'installer de petits aménagements pour faciliter le « carrefour » de la sortie de l'Allée des Balsamines et la rue Smal ? De même, est-il possible d'envisager de réduire la vitesse à 30km/h à hauteur du Hubo jusqu'au carrefour avec la rue Smal ?

Nous sommes bien conscients de ce problème, la sortie est difficile. Les services vont examiner la situation.

Le Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée a soulevé le problème de la vitesse Chaussée de Wavre. Nous allons voir ce qu'il est possible de faire. La voirie étant régionale, un courrier sera adressé au SPW.

Excepté ce tronçon-là, nous avons déjà instauré des zones 30 dans le centre de Wanze.

Construction de la nouvelle maison police – quel sera l'impact sur l'environnement pour les habitants des immeubles rue des Coquelicots ?

Lors de l'acquisition de votre bien, le promoteur a dû vous dire qu'un projet de maison de police était en cours. Il s'agit d'un immeuble de taille raisonnable avec un seul étage. Cela ne devrait pas impacter votre qualité de vie.

Problème de vitesse rue Joseph Wauters. Des aménagements pourraient-ils être installés ? (sens unique, radar, chicanes…)

Il faut trouver une solution pour le quartier en général car mettre toute la rue Wauters en sens unique ne ferait que reporter le problème dans les rues avoisinantes.

Nous avons déjà installé des casse-vitesse rue Wauters et rue Gosuin et nous avons eu des réclamations des riverains pour les enlever. C'est n'est donc pas la solution idéale.

Nous avons prévu de faire des marquages au sol (stationnement délimité) car il y a trop de voitures garées le long de la voirie et trop peu de zones où se croiser.

Mettre une partie de la rue à sens unique pourrait être une solution. Il est prévu de mettre en place un aménagement à la fois et de l'évaluer avant d'en prévoir d'autres.

Le respect du Code de la Route par les usagers serait la solution à tous les soucis. Avec comme conséquence, moins d'investissements contraignants.

Serait-il possible de mettre des horaires sur les plaines de jeux afin de respecter la tranquillité des habitants ?

Si vous subissez des nuisances sonores, nous vous invitons à contacter la police et à nous prévenir en cas de rassemblement de bandes.

Problématique des mégots jetés à terre

Nos équipes d'ouvriers entretiennent du mieux possible les rues. Nous essayons de lutter contre toute forme d'incivilité environnementale. Nous ne pouvons malheureusement pas éduquer les gens.

D'autres incivilités sont à déplorer. Nous avons d'ailleurs placé des caméras dans les cimetières et nous allons en installer à d'autres endroits stratégiques du territoire afin de lutter contre les dépôts sauvages.

Les personnes identifiées seront verbalisées.

Problématique des nuisances sonores aux abords de la Sucrerie. Comment contraindre ces usines à respecter les normes ?

Les autorités communales vont prendre contact avec la direction de la Sucrerie.

Proposition de mettre des marquages pour le parking sauvage devant le cabinet médical Allée des Balsamines ?

Les services vont analyser la situation car nous sommes dans une zone avec stationnement interdit.

Inondations 2021 : Problème du clapet de la rue Joseph Wauters

Le projet de construction d'un clapet anti-retour des égouts se déversant dans la Mehaigne à hauteur du pont de la rue Wauters est intégré au planning d'étude de la SPGE. Il s'agit de travaux exclusifs de la SPGE pour lesquels nous ne sommes pas maitre d'ouvrage. Nous n'avons pas encore de date précise.

Problématique de mobilité rue Sous les roches

La circulation de la rue Sous les Roches (pour moitié sur Huy et moitié sur Wanze) a été analysée récemment. On a pu mettre en évidence un passage de 762 véhicules en moyenne par jour (dans les deux sens) et une V85 de 46km/h (vitesse que 85% des conducteurs ne dépassent pas). Cette mesure correspond à une situation satisfaisante. Le volume de véhicules est conforme à ce type de voirie. Concernant le stationnement, des vérifications seront assurées. La mise en sens unique de la rue aggraverait la situation puisque les automobilistes pourront pratiquer des vitesses inappropriées sachant qu'aucun véhicule ne pourra venir en face.

Rond-point Rue de Leumont/Géo Warzée : il n'existe pas de passage pour piétons pour traverser

Pour créer un passage pour piétons, il faut un flux important de piétons. Le service mobilité se concertera avec les services de police afin de déterminer la pertinence d'un tel dispositif.

Parking du Hall omnisports : serait-il possible d'installer des petits potelets afin d'empêcher le stationnement sur le trottoir

Le gardien de la paix se rendra sur place afin de prendre les mesures qui s'imposent afin de maîtriser au mieux le stationnement gênant.

Il existe un dépôt d'immondices rue de Leumont

L'agent constatateur se rendra sur place et fouillera les dépôts afin de retrouver les auteurs. Nous verbaliserons toutes les incivilités environnementales.

Est-il envisageable de diminuer le trafic de la rue Géo Warzée par la création d'une sortie vers la chaussée de Tirlemont ?

Les premières conclusions de l'étude de mobilité du centre de Wanze démontrent qu'il faut supprimer le double feu à hauteur de la rue de Leumont.

Le dossier est en cours d'étude. Des propositions de solutions vont être dégagées.

Problème de circulation rue Delhalle

La rue Delhalle est en zone 30. Le trafic y est soutenu en heures de pointe. Il n'est pas judicieux de prévoir un sens unique qui engendrerait une vitesse conséquente des usagers qui seraient sûrs de ne croiser personne. Il n'existe pas de problème de stationnement (jamais au complet car les habitants ont des zones de stationnement privées).

Il n'y a pas de priorité de croisement à établir, c'est la courtoisie qui doit jouer.

Y a-t-il un projet de construction sur les terrains Limage (entre le chemin de fer et la rue Delhalle) ?

Le Collège a reçu un avant-projet qui est en cours d'examen.

Si le terrain est à bâtir, la personne peut déposer un projet mais cela ne veut pas dire que cela va aboutir.